

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la section d'Ille-et-Vilaine de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques du mardi 14 janvier 2025 au Lycée Louis Guilloux à Rennes**

La présidente, Solange Deloustal, ouvre l'assemblée générale à 17H30. Elle remercie M. Yann Kerneau, proviseur, et M. Franck Gabon, directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, et leurs équipes pour leur accueil

Elle remercie également toutes les personnes présentes (41 adhérents et 5 sympathisants) avec une mention particulière pour celles et ceux qui ont contribué à son organisation : Anne-Marie et Yves Grimault, Philippe Guillemain et Annick Le Poche, sans oublier les 24 adhérents qui ont fait parvenir leur pouvoir, attestant ainsi de leur volonté de participer à la vie de l'association.

Elle souhaite à chacun une excellente année 2025 ( $2+0+2+5 = 9$  Vive l'an neuf ! selon la formule arithmétique d'Alain Erhel) en associant celles et ceux qui n'ont pu participer à cette soirée. Elle formule des vœux pour que cette année nouvelle soit riche de rencontres et d'engagement pour les amopaliens d'Ille-et-Vilaine dans un contexte de tensions aussi bien internationales que nationales et de pertes de repères qui rendent la devise de l'AMOPA « servir et partager » d'une actualité prégnante.

Elle rappelle l'**ordre du jour** de l'assemblée générale 2025 qui comporte 3 points :

- en première partie, le rapport d'activité de la section depuis le 16 janvier 2024,
- en deuxième partie, le bilan comptable pour l'année 2024,
- et enfin une évocation des perspectives.

Elle annonce que l'assemblée générale sera suivie de la présentation de « RIDISI », outil de traitement de texte en ligne pour faciliter l'apprentissage de la lecture qui a été créé par Frédéric Grasbon, Nicolas Le Doussal et Pierre-Marie Le Guilcher, respectivement directeur et enseignants de l'école Suzanne Lacore de Saint-Jacques-de-la-Lande. MM. Grasbon et Le Doussal ont été promus chevaliers dans l'ordre des Palmes académiques en 2023 en reconnaissance du travail qu'ils ont réalisé. M. Le Guilcher attend, quant à lui, d'atteindre l'ancienneté requise pour être proposé à cette distinction.

### **1 Rapport d'activité de la section**

#### **1.1 Effectifs de l'AMOPA 35 au 31 décembre 2024**

L'association compte, au 31 décembre 2024, 128 adhérents (contre 120 en 2023), une évolution positive :

- grâce à la diffusion d'une plaquette,
- grâce à la participation aux cérémonies de remise des insignes au rectorat, à la DSDEN 35, dans les deux universités rennaises, dans des cérémonies privées,
- grâce également à des prises de contact individuelles et à un suivi régulier de la base avec des mises à jour et des relances.

Il reste que chacun peut être l'ambassadeur de l'AMOPA 35 en contribuant à mieux faire connaître ses activités de façon à susciter de nouvelles adhésions aussi bien en tant que membre adhérent qu'en tant que membre sympathisant.

L'association a enregistré :

- 12 nouveaux adhérents dont 5 assistent à l'assemblée générale et se présentent :
  - ✓ Patrick Bailleul,
  - ✓ Patrick David,
  - ✓ Gilbert Guihaire (promotion juillet 2023),
  - ✓ Nicolas Le Doussal (promotion juillet 2023),
  - ✓ Sylvie Sorel (promotion juillet 2023) (qui s'investit dans les concours et les bourses) ;

- auxquels il faut ajouter M. Frédéric Grasbon (promotion juillet 2023), et M. Thierry Thomas qui seront comptabilisés en 2025
- 5 départs vers d'autres départements ;
- Trois de nos membres sont malheureusement décédés : Jacqueline Guiomard (enseignante) en janvier 2024, Maurice Trihan (Un des Meilleurs Ouvriers de France, charcutier traiteur, décoré de la Légion d'Honneur, de l'Ordre National du Mérite et des Palmes académiques) et Jean-Noël Cloarec (professeur de sciences et membre actif de l'association Amélycor au sein du Lycée Emile Zola), décédés tous les deux en août 2024. J'associe la mémoire de René Couanau, qui fut maire de Saint-Malo et dont l'épouse Lydia est l'une de nos adhérentes. L'assemblée observe un temps de silence en leur mémoire.

<i>Adhérents + sympathisants</i>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<i>AMOPA 35</i>	172	156	140	119	125	114	118	120	128
<i>Abonnements 35</i>							37	40	51
<i>AMOPA (France + étranger)</i>	16329	15564	15043	14137	12189	12114	11880	12784	12100

## 1.2 Evolution du Bureau depuis l'assemblée générale du 16 janvier 2024

- **le Bureau** : aucune modification n'est intervenue depuis la dernière assemblée générale :

- ✓ Claude Angora, vice-président,
- ✓ Anne-Marie Grimault, secrétaire
- ✓ Dominique Bedel, secrétaire-adjoint,
- ✓ Philippe Guillemin, trésorier,
- ✓ Annick Le Poche, trésorière-adjointe,
- ✓ Solange Deloustal, présidente.

- **le Comité consultatif** qui forme, avec le Bureau, le Bureau élargi :

Il ne comporte plus que 3 membres :

- ✓ Yves Grimault,
- ✓ Edouard Maret,
- ✓ Jacques Pinel,

Monique Lefebvre-Bardot, Claudine Priol et Patrick Thoreau ayant fait part, lors de la réunion du Bureau au mois de décembre, de leur souhait, pour des raisons personnelles, de ne plus y participer.

La présidente les remercie très sincèrement pour leur contribution active au fonctionnement de la section depuis de longues années, comme elle remercie également, au nom de tous les adhérents, chaque membre du Bureau élargi pour son investissement majeur dans le fonctionnement de l'association.

Philippe Le Rolle, proviseur honoraire du Lycée Victor et Hélène Basch, qui ne pouvait être présent à cette assemblée générale, a accepté de rejoindre le comité consultatif et le Bureau compte sur chacun pour étoffer ses rangs.

## 1.3 Activités de représentation de la section

- **Prises de contact**

La Présidente, accompagnée de membres du Bureau, a rencontré :

- ✓ dans le cadre des visites protocolaires, Monsieur le préfet Gustin, qui nous a apporté son soutien et qui a sollicité la présence de l'AMOPA lors des cérémonies commémoratives, notamment à la cérémonie du 14 juillet et celle du 11 novembre, ce qui a permis à certains des membres d'y participer.
- ✓ dans le cadre de la promotion des concours et des bourses : l'inspecteur de l'Education nationale adjoint à l'IA-DASEN, M. Frédéric BODIN, (inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale d'Ille-et-Vilaine) en charge du premier degré, les doyens des corps d'inspection du second degré, Mme Nathalie GUIFFARD et M.

Philippe CADET, la chargée de mission EAC (éducation artistique et culturelle) et EDD (éducation au développement durable) à la DSDEN d'Ille-et-Vilaine, professeur coordonnateur EAC Ille-et-Vilaine, Madame Leila KOUDSI, et la conseillère DRAEAC Bretagne "patrimoine et mémoires, cultures régionales", Mme LECOUVREY-GUERIN.

#### ▪ **Cérémonies de remise des Palmes académiques**

- par Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale d'Ille-et-Vilaine, le 7 février 2024 (23 récipiendaires présents)
- par Monsieur le président de l'Université de Rennes 2, le 14 mai 2024 (7 récipiendaires présents)
- par Monsieur le préfet qui a décoré Philippe Guillemain de l'insigne de commandeur le 14 juillet 2024 sur la Place du Parlement de Bretagne à Rennes

pour les nominations et les promotions 2023.

- par Monsieur le président de l'Université de Rennes le 28 novembre 2024 (15 récipiendaires présents)

pour les nominations et les promotions 2024.

- Les cérémonies à la DSDEN (37 récipiendaires), au rectorat (32 récipiendaires), et à l'université de Rennes 2 vont suivre en 2025.

Des membres du bureau ont assisté à chaque cérémonie, ce qui a permis de présenter l'AMOPA, d'échanger avec chacun des récipiendaires et de leur remettre la plaquette décrivant les activités de l'AMOPA 35.

#### ▪ **Proposition de nominations et de promotions dans l'ordre des Palmes académiques**

Même si le nombre de possibilités s'est considérablement réduit, des dossiers sont déposés par l'AMOPA 35, tant auprès de l'IA-DASEN que du préfet.

*(Pour mémoire, le décret du 29 août 2018 a abaissé de 45 % au total les possibilités de nominations et promotions annuelles dans l'ordre des Palmes académiques. La nouvelle répartition est la suivante :*

- *commandeurs : 280,*
- *officiers : 1523,*
- *chevaliers : 4547.)*

### **1.4 Actions d'utilité publique : les concours et les bourses**

#### ▪ **Campagne des concours et des bourses 2023-2024**

Les opérations de communication menées à la rentrée 2023 (distribution de la plaquette concernant les bourses et les concours aux personnels d'encadrement lors de la réunion du recteur et aux enseignants de la chorale de l'INSPE [Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation], publication des concours sur le site académique qui ont complété l'envoi aux établissements) ont permis d'augmenter notablement la participation des établissements.

#### Bourses

Deux dossiers de demande de bourse présentés par l'AMOPA 35 ont été retenus au niveau national :

- celui d'un étudiant en 6<sup>ème</sup> année de médecine pour un stage clinique de 2 mois (juin-juillet 2024) au CHU de Montréal : « Rôle et formation de l'externe au Québec en centre hospitalier universitaire, comparatif avec le modèle d'éducation français » ;
- celui d'une étudiante de l'ENSAB en 2<sup>ème</sup> année de master pour un stage de fin d'études à l'Agence Solari et Associés Architectes à Aix-en-Provence, de mars à juin 2024 : « L'architecture bioclimatique à travers les constructions en bois ».

Ils se sont vu attribuer chacun une bourse de 800 €.

## Concours

- « Arts et maths » 6 établissements + instruction à domicile - 5 niveaux (6<sup>e</sup>, CE2, CP, GS, MS) - 37 productions
- « Plaisir d'écrire »
- ° Poésie : 6 établissements + instruction à domicile - 6 niveaux (ens<sup>t</sup> sup., 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, CM2, CM1) - 24 productions
- ° Jeune nouvelle : 5 établissements - 5 niveaux (Tle, 1<sup>ère</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>) - 14 productions
- ° Expression écrite : 3 établissements - 4 niveaux (5<sup>e</sup>, CM2, CM1) - 29 productions

Pour mémoire,

- ✓ 17 établissements scolaires (4 lycées, 6 collèges et 7 écoles + 1 étudiante et une famille) ont participé (contre 7 en 2023) ;
- ✓ 13 niveaux (contre 9 en 2023) ;
- ✓ 104 productions (contre 49 en 2023, sachant que chaque enseignant n'envoie que 5 productions maximum par classe) ont été examinées par les deux jurys composés chacun de 4 membres de l'AMOPA 35.

## Cérémonies de remise des prix départementaux des concours 2023-2024

Les membres du jury y ont participé en se rendant

- en Sorbonne pour la remise des prix nationaux, le 11 juin : Prix d'histoire à Jeanne Guérin en 1<sup>ère</sup> au Lycée Bréquigny et Grand Prix AMOPA de la Jeune Nouvelle à Adèle Gross en 5<sup>ème</sup> au Collège Anne de Bretagne ;
- au Lycée Coëtlogon pour le 5<sup>ème</sup> (Raphaël Lautier) et le 11<sup>ème</sup> (Paul Santais) prix nationaux des Métiers de l'Imprimerie
- dans les écoles et établissements (13 sites) pour les prix départementaux du 22 mai au 20 juin.

Ces cérémonies ont été l'occasion de reconnaître le travail des élèves, des enseignants et des équipes de direction, ce qui est très apprécié.

La présidente remercie tous les membres qui ont participé aux différentes étapes de cette campagne 2023-2024, à savoir aux jurys et aux cérémonies de remise des prix : Philippe Guillemain, Anne-Marie Grimault, Dominique Jaunâtre-Leblanc, Annick Le Poche, Lysiane et Yves Rannou.

### ▪ **Campagne des concours et des bourses 2024-2025**

La campagne 2024-2025 a été lancée à la rentrée de septembre selon les mêmes modalités mais avec quelques nouveautés :

- ✓ création de 4 nouveaux concours et prix :
  - concours mondial d'éloquence (1<sup>ère</sup> et terminale),
  - concours « Les mathématiques à travers le temps » (4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, SEGPA),
  - prix « Mon CV vidéo » (1<sup>ère</sup> et terminale baccalauréat professionnel),
  - prix du chef d'œuvre (terminale CAP) ;
- ✓ retour du concours « Les mathématiques au quotidien » (école élémentaire et collège) ;
- ✓ suppression du concours « Imagin' Action » (plus de concours technologique pour les lycées, STS et IUT).

Le retour des productions est attendu pour le 7 février mais une inscription a d'ores et déjà été enregistrée pour le concours « Plaisir de dire », une première dans notre département. Les élèves de 3<sup>ème</sup> réaliseront une production orale sur le thème départemental « Réseaux sociaux et citoyenneté : amis ou ennemis ? ».

Les jurys AMOPA 35 se tiendront :

- le 24.02.2025 pour les bourses,
- le 28.02.2025 pour « Plaisir de dire »,
- du 03.03. au 05.03.2025 : pour les autres concours.

Sylvie Sorel qui a géré dans une vie antérieure le Goncourt des lycéens ainsi que Cathy Réaudin-Bertin, qui fut documentaliste à l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne, ont rejoint l'équipe. Par ailleurs, une cérémonie collective de remise des prix est envisagée dans la mesure où M. Lionel Hays, proviseur du Lycée Jean Macé, a proposé de nous accueillir dans son établissement, siège de notre association.

## 1.5 Activités de vie associative

### ▪ Réunions générales des adhérents

✓ **assemblée générale 2025** : le 14 janvier 2025 : 41 adhérents + 24 pouvoirs (+ 5 sympathisants/accompagnants) – Total des présents : 46

contre :

✓ *assemblée générale 2023, le 16 mai 2023* : 29 adhérents + 23 pouvoirs (+ 3 sympathisants/accompagnants) – Total des présents : 32

✓ *assemblée générale 2024, le 16 janvier 2024* : 38 adhérents + 21 pouvoirs (+ 2 sympathisants + 3 accompagnants) – Total des présents : 43

### ▪ Réunions du Bureau élargi

Quatre réunions ont eu lieu depuis l'assemblée générale 2024 : les 19.03.2024 17.06.2024, 23.09.2024 et 05.12.2024.

La prochaine est programmée le 20 mars 2024.

Elles se déroulent au Lycée Jean Macé.

### ▪ Participation au Congrès 2024 de l'AMOPA à Tours

La présidente de l'AMOPA 35 a représenté la section au congrès de Tours les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2024 qui a été marqué par une réflexion sur les solutions à envisager pour retrouver l'équilibre budgétaire au niveau national.

### ▪ Contacts avec les présidents des sections AMOPA des départements bretons

✓ pour la diffusion des concours au niveau académique

✓ pour une entraide sur les outils de gestion nationaux.

### ▪ Coopération inter-ordres

La coopération entre les ordres nationaux (la Société des Membres de la Légion d'Honneur [SMLH], l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite [ANMONM], la Médaille Militaire) et l'AMOPA, qui s'était concrétisée, en 2023, par deux conférences, celle de Monsieur le Recteur et celle du Professeur Nicolas, s'est poursuivie en 2024 par des contacts réguliers et des propositions d'action :

✓ Une réflexion multi-partenariale se poursuit sur la promotion de l'esprit de défense auprès des jeunes initiée par Michel Poignard, président de l'ANMONM 35 et membre de l'AMOPA (qui ne peut être présent aujourd'hui et qui vient d'être élu secrétaire général au niveau national de l'ANMONM).

✓ Christine Freyburger, membre de la SMLH et de l'AMOPA, présente la conférence inter-ordres sur la cybercriminalité qui se déroulera le mardi 4 février 2025, de 18h00 à 20h00, à l'Espace Ouest-France et sera donnée par Erwan Bouliou, conseiller national en investigations numériques de la Police Nationale, qui a travaillé avec elle comme formateur au sein de la gendarmerie nationale. Il s'agira de mieux connaître les ressorts de la cybercriminalité pour se défendre au quotidien. M. Bouliou abordera les infractions les plus courantes (fraudes Informatiques, téléphonie, carte bancaire), les difficultés pour les services de sécurité (l'anonymat, le darkweb et les cryptomonnaies), les nouveaux défis de l'intelligence artificielle et des deepfakes, la psychologie des victimes et les bonnes pratiques pour se protéger.

✓ De façon plus large, l'inter-ordres permet la diffusion de cycles de conférences, par exemple « Les rendez-vous d'Europe » de Catherine Flaesch-Mougin, membre de la SMLH et de l'AMOPA, de concerts (Résonance, Unisson, ...), de l'opération « Jeunesse et Mémoire », conduite par le professeur Nicolas qui a permis, en 2023-2024, à des élèves de lycées rennais de travailler sur le thème « Mourir en 1944 », ...

## ▪ Sorties culturelles et amicales

Yves Grimault, responsable des sorties que la présidente remercie, rappelle que le sondage qui avait été effectué lors de la dernière assemblée générale avait conduit à écarter les voyages de 2 à 4 jours, faute de participants et à s'orienter vers des sorties d'une journée. Il en fait le compte-rendu.

- ✓ La sortie qui avait récolté le plus grand nombre de suffrages était celle de **Quintin**. Elle s'est déroulée le 23 mai 2024 et n'a réuni que 18 participants (au lieu des 30 escomptés), ce qui a conduit à annuler le car et à covoiturer. Le groupe a visité à pied la ville puis sa basilique et s'est rendu au château pour le déjeuner qui fut suivi d'une visite complète guidée par sa propriétaire. Il s'est ensuite dirigé vers « La fabrique du Lin » qui a surpris et intéressé tous les participants. Puis ce fut la découverte de la pépinière et des vergers d'une exploitation familiale productrice de poiré sous une pluie battante. Heureusement abrité pour la dégustation, chacun a pu apprécier avec le producteur plusieurs « crus » de poiré qui ont fait l'unanimité.
- ✓ Notre deuxième sortie a eu lieu le 21 novembre 2024 et avait pour objectif **Dinard**. C'est sous la neige que les trente-deux "vaillants manchots" ont atteint le musée Manoli à la Richardais où ils ont été accueillis et ont pu bénéficier d'une visite guidée. Elle leur a permis d'admirer, à l'intérieur dans un premier temps puis dans le jardin enneigé, les œuvres du sculpteur Pierre Manoli, un artiste maître des techniques traditionnelles et inventeur de techniques nouvelles, par exemple le granit fondu au chalumeau. Malgré le froid, chacun est sorti ravi de cette exposition. Aujourd'hui, il est toujours possible d'admirer :
  - La grande voie à la gare Montparnasse (1992),
  - La fontaine de vie à Chantepie (1995)
  - le mobilier liturgique de la cathédrale Saint Corentin à Quimper (1999).

L'artiste est décédé en 2001.

Le groupe s'est ensuite rendu au lycée hôtelier de Dinard pour la conférence du Docteur Jean-Paul Berthet sur une thématique reliée « aux plaisirs des mots » : quatre-vingt-dix minutes d'attention, de surprises, d'étonnement, d'humour ... un vrai bonheur.

Les étudiants de BTS avaient concocté un menu excellent qui a ravi les papilles de tous les convives.

Il restait une dernière étape. La visite de Dinard sur les pas d'Odorico. Ce fût très bref. Sur le parking de l'office du tourisme, le car tremblait de froid peut-être mais surtout à cause d'un vent violent qui pliait les panneaux routiers et faisait voler les tables et les chaises. Par souci de sécurité, le guide a préféré écourter la visite. Après un bref exposé sur les œuvres d'Odorico dans les villas et les rues de Dinard, les participants ont repris la route, très satisfaits de cette journée qui s'est déroulée dans une ambiance amicale et décontractée.

## 1.6 Opérations de communication

- propres à l'AMOPA 35 :
  - ✓ mise à jour, par Claude Angora, notre vice-président, des 2 plaquettes pour faire connaître l'AMOPA, l'une à destination des personnels de l'Education nationale et l'autre des (futurs) adhérents
  - ✓ publication des concours et des bourses sur le site académique
  - ✓ publications régulières sur le site de l'AMOPA 35 dans le cadre du site national :
    - compte-rendu de l'assemblée générale du 16 janvier 2024
    - cérémonies de remise de décorations
    - palmarès des prix
    - comptes-rendus des sorties (Quintin, Dinard)
  - ✓ carte de vœux

- à noter que l'étudiante de l'ENSAB qui a reçu une bourse de l'AMOPA en 2024, Nina Laurent, a rédigé un article dans la revue nationale de décembre qui porte sur l'architecture, à partir du rapport du stage qu'elle a effectué dans un cabinet d'Aix-en-Provence.
- en partenariat avec la SMLH et l'ANMONM :
  - ✓ publicité sur les conférences qui ont lieu à l'Espace Ouest-France
- en projet :
  - ✓ création d'un marque-page,
  - ✓ article sur la remise des bourses et des prix des divers concours dans Ouest-France

### **Vote du rapport d'activité**

Le rapport d'activité n'appelant aucune remarque de l'assemblée, la présidente le soumet au vote. L'assemblée donne son accord pour un vote à main levée. La présidente précise que les 24 pouvoirs sont portés par 24 adhérents, conformément au règlement intérieur :

#### **Résultats :**

- contre : 0
- abstentions : 0
- **pour : 65** (41 adhérents présents + 24 pouvoirs)

**Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.**

## **2. Rapport financier 2024**

Philippe Guillemin, trésorier, et Annick Le Poche, trésorière-adjointe, que la présidente remercie pour leur investissement présentent le rapport financier

Pour mémoire, le siège national centralise chaque année les comptes financiers des sections de l'année N-1 et les regroupe pour produire le compte financier unique de l'AMOPA. Les comptes de résultats établis pour l'année 2024 sont le reflet de la situation financière de la section. Ils doivent être adressés au siège national avant la fin janvier 2025, par voie informatique, sous la forme de trois feuillets excel : un pour les comptes des actions d'utilité publique, un deuxième pour les comptes des activités de vie associative et un troisième feuillet récapitulatif de la trésorerie.

Les grandes lignes de la comptabilité 2024 de la section qui sont extraites des feuillets envoyés au siège national sont les suivants :

#### **Activités de vie associative :**

[Produits : 5 852,87 €

dont 1 704,87 € proviennent du reversement par le siège de la quote-part des cotisations des adhérents et sympathisants de la section

[Charges : 4901,97 €

Résultat : + 950,90 €

**Activités d'utilité publique :** - 804,42 €

[Dépenses : concours et bourses : 1 139,42 €]

[Recettes : Dons d'adhérents : 335 €]

Résultat : - 804,42 €

**Solde au 31/12/2023 :** 15 001,71 €

**Solde disponible au 31/12/2024 :** 15 201 57 €

Donc le bilan est en augmentation par rapport à 2023 de 199,86 €.

#### **Répartition du solde 2024 entre les comptes bancaires :**

Compte courant : 4 097,02 €

Livret B : 11 104,55 € (dont 53,38 € = intérêts)

Trois points sont à noter :

- le virement de 4500 € du compte courant sur le livret B, qui avait été évoqué lors de l'assemblée générale 2024, a été effectué ;
- le budget consacré à la communication (photocopies pour l'édition des plaquettes "adhésion" et "concours", cartes de visite, ...), qui s'élève à 617,84 €, représente un investissement pour l'avenir en termes d'adhésions et de capacité à développer nos activités ;
- l'appel à un don de 15 € sur la base du volontariat sans reçu fiscal, qui avait été reconduit à notre dernière assemblée générale a permis de récolter 335 € qui ont contribué à l'achat de prix pour récompenser les lauréats des concours dont le total s'élève à 521,58 €.

Le Bureau suggère de substituer à ce don de 15 € la possibilité de "flécher" un chèque qui sera envoyé au siège en y mentionnant "don à la section AMOPA 35", ce qui permettra au donateur d'obtenir un reçu pour une déduction fiscale. Un appel sera fait en ce sens dans le cadre de la campagne 2025.

Des réunions régulières du trésorier et de la trésorière-adjointe tout au long de l'année ont permis un suivi précis des comptes, grâce notamment à l'accès dématérialisé. Il a aussi permis d'avancer dans la maîtrise de l'outil informatique national avec l'aide du président de l'AMOPA des Côtes d'Armor.

Par ailleurs, des décisions prises au niveau national suite au congrès de Tours impacteront la section. Parmi elles :

- le montant de la quote-part prélevée par l'AMOPA nationale sur les cotisations des adhérents, qui était de 37,5% deviendra, à terme, forfaitaire ;
- le montant des cotisations ne sera pas relevé pour l'année 2025 (36 € pour la cotisation de base qui ouvre droit à une déduction fiscale de 66% et 18 € pour l'abonnement);
- un poste de secrétariat sera supprimé et, de ce fait, le siège a proposé aux sections soit d'assurer la totalité de la gestion des adhésions (inscription et recouvrement), soit seulement le recouvrement. L'AMOPA 35 a pris une autre voie : celle de conserver la formule antérieure de gestion de la totalité des adhésions par le siège en attendant que le choix d'une nouvelle application soit fait pour faciliter la gestion des adhérents.

### **Vote du rapport financier 2024**

Le rapport financier n'appelant aucune remarque de l'assemblée, il est soumis au vote.

#### **Résultats :**

- contre : 0
- abstentions : 0
- **pour : 65** (41 adhérents présents + 24 pouvoirs)

**Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.**

### **3 Perspectives**

#### **▪ Vie de la section :**

Les objectifs sont les suivants :

- ✓ élargir la base des adhérents et des sympathisants ;
- ✓ élargir la base des adhérents volontaires pour :
  - participer au comité consultatif et seconder les membres du Bureau (4 réunions par an)
  - participer aux jurys des concours et des bourses,
  - prendre en charge tout ou partie du dossier des concours et des bourses,
  - programmer des rencontres culturelles : conférences, sorties, ...
  - mettre au service de l'association leurs compétences (informatiques, culturelles, ...), leur réseau, ... ;
  - participer aux cérémonies de remise des insignes de l'ordre, des bourses et des prix des

- concours, aux cérémonies commémoratives,  
- maintenir le contact avec les adhérents isolés ;

**Cet élargissement est une absolue nécessité dans la perspective du renouvellement du Bureau en 2027.**

Un appel en ce sens sera lancé lors du renouvellement des adhésions.

- ✓ continuer à programmer des rencontres culturelles : conférences, sorties ;
- ✓ communiquer davantage dans les médias sur les actions mises en place ;
- ✓ imaginer d'autres actions à destination des jeunes et des enseignants ;
- ✓ maintenir des contacts dans le but de renforcer nos actions avec :
  - les sections AMOPA de Bretagne et des départements voisins,
  - l'inter-ordres ;

Les membres du Bureau restent ouverts aux suggestions des adhérents qui sont invités à les leur communiquer.

▪ **Agenda prévisionnel**

- ✓ mercredi 15 janvier 2025, à 16h, à la DSDEN 35 : cérémonie de remise des Palmes académiques (37 récipiendaires)
- ✓ mardi 28 janvier 2025, à 16h, au rectorat : cérémonie de remise des Palmes académiques (32 récipiendaires)
- ✓ mardi 4 février 2025, de 18h00 à 20h00 : conférence inter-ordres sur la cybercriminalité par Erwan Bouliou, conseiller national en investigations numériques de la Police Nationale, à l'Espace Ouest-France
- ✓ jury des bourses : 24.02.2025
- ✓ jury de « Plaisir de dire » : 28.02.2025
- ✓ jurys des concours : du 03.03.2025 au 05.03.2025
- ✓ Après Moncontour et Lamballe en 2023 puis Quintin et Dinard en 2024, Yves Grimault propose de se rendre, le mardi 20 mai 2025, dans un premier temps à Josselin pour visiter le château, classé monument historique depuis 1928 et qui appartient depuis plus de dix siècles à la famille de Rohan.

Beaucoup de membres de l'AMOPA ont déjà eu la chance de visiter le château mais très peu ont accédé à l'étage où une chambre vient d'être ouverte au public. C'est la chambre d'Herminie. L'accès au musée de poupées (plus de 5000 pièces) et aux jardins viendra compléter cette visite.

Le déjeuner, quant à lui, se déroulera au bas du château après avoir traversé le canal de Nantes à Brest.

Il était ensuite prévu de visiter la basilique Notre Dame du Roncier. Hélas son curé se réserve cette plage horaire pour les cérémonies. Il sera donc impossible de visiter cette église au style gothique flamboyant construite à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle. Une consolation : il aurait fallu remonter à pied jusqu'au centre du bourg, ce qui ne semblait pas être une mince affaire.

Après le repas, le car nous conduira du restaurant au site du « Poète ferrailleur » à Lizio. Cet univers d'art singulier sera commenté par une animatrice. Sa présentation sera suivie d'un film pour pénétrer dans les coulisses et les rêves du poète ferrailleur avant une visite libre des salles et des jardins où sont exposés les 70 sculptures animées, les machines inutiles et poétiques, les fontaines musicales et bien d'autres sites et objets totalement décalés. Après deux heures de dépaysement, ce sera le retour vers Rennes prévu avant 19h.

Le prix pour cette escapade printanière qui se fera sous un soleil garanti n'est pas officiellement fixé. Il dépend du nombre de participants puisque le prix du car est fixe, que l'on soit 25 ou 30 voire jusqu'à 54. Pour 30 participants, le coût par personne s'élèvera à environ 80€. La pré-inscription effectuée pendant le dîner sera complétée par l'envoi d'un coupon-réponse pour déterminer l'effectif.

- ✓ Gilbert Nicolas propose de se renseigner sur le musée de l'École à Saint-Gonlay (35)
- ✓ Il est également proposé de demander au Dr Berthet, notre conférencier de Dinard, de refaire de petites conférences.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la présidente clôt la séance à 18h30.

#### 4. Présentation du projet RIDISI

La présidente présente Frédéric Grasbon, directeur et maître-formateur, et Nicolas Le Doussal, professeur des écoles, de l'École Suzanne Lacore de Saint-Jacques-de-la-Lande, que des membres du Bureau de l'AMOPA 35 ont rencontré lors de la cérémonie de remise des insignes des palmes académiques à la DSDEN le 7 février 2024. Elle leur laisse la parole pour qu'ils puissent expliquer en quoi consiste RIDISI, l'outil de traitement de texte en ligne qu'ils ont créé pour faciliter l'apprentissage de la lecture à leurs élèves, y compris les élèves allophones. L'intérêt suscité s'est mesuré au nombre de questions posées, aux échanges qui ont suivi cette présentation et aux contacts qui se sont noués et qui permettront de le faire connaître et d'envisager de possibles prolongements.

Les trois enseignants se sont vu remettre le diplôme de l'innovation pédagogique de l'AMOPA 35 qui permet de valoriser leur créativité et leur engagement au service des élèves.



de gauche à droite : Solange Deloustal, présidente ; Claude Angora, vice-président ; Pierre-Marie Le Guilcher, enseignant ; Patrick Grasbon, directeur ; Nicolas Le Doussal, enseignant ; Philippe Guillemain, trésorier

L'assemblée générale s'est clôturée par un apéritif et un dîner qui ont permis de poursuivre la soirée dans la convivialité.

La présidente  
Solange DELOUSTAL

La secrétaire  
Anne-Marie-GRIMAUULT